



Direction des Affaires Culturelles

2024 DAC 220 Subvention (18.000 euros) à l'association CIRCE, Centre d'Information, de Recherche, de Création et d'Etudes Littéraires et Artistiques (6e).

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la politique menée par la Ville de Paris en faveur de la promotion de la littérature dans la capitale, et en particulier de la poésie, je vous propose d'accorder notre aide à l'association CIRCE (Centre d'Information, de Recherche, de Création et d'Etudes Littéraires et Artistiques). Créée en 1984, l'association CIRCE organise annuellement le Marché de la Poésie qui s'inscrit dans le cadre de la Foire Saint Sulpice.

Le Marché de la Poésie, manifestation gratuite, a lieu habituellement durant 5 jours au printemps, place Saint Sulpice dans le 6^{ème} arrondissement de Paris. Près de 500 éditeurs et revues de poésie et de création littéraire, et 30 000 visiteurs y participent chaque année. En 2023, la quarantième édition s'est déroulée du 7 au 11 juin : 500 signatures d'auteurs et des lectures sur les stands ont été organisées par les éditeurs et près de 400 nouveautés (livres et revues) ont été présentées. Une quarantaine de manifestations ont animé la Scène du Marché (lectures, tables rondes, remises de prix...) avec comme thématique les poésies des Caraïbes.

En 2024, la quarante-et-unième édition prévue du 19 au 23 juin mettra la Grèce à l'honneur. Une dizaine de poètes grecs seront présents durant les cinq jours du Marché de la Poésie. Les états généraux auront pour thème « Le son du poème ». Plus de 500 signatures d'auteurs et des lectures sur les stands viendront compléter cette programmation, près de 400 nouveautés (livres et revues) seront également présentées à cette occasion. Une trentaine de manifestations animeront la scène du Marché (lectures, tables rondes, remises de prix, concerts...).

Compte tenu de l'intérêt des activités culturelles menées par l'association CIRCE, Centre d'Information, de Recherche, de Création et d'Etudes Littéraires et Artistiques, je vous propose de lui attribuer, en 2024, une subvention d'un montant de 18.000 euros.

Je vous remercie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris